

Desjardins, Louis et Gagné, Evelyn. *Les services en langue française dans les bibliothèques publiques de l'Ontario*. Toronto, Ministère des Affaires culturelles et des loisirs, 1980. 101 p.

Jean-Guy Desroches

Volume 26, numéro 4, décembre 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054221ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054221ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Desroches, J.-G. (1980). Compte rendu de [Desjardins, Louis et Gagné, Evelyn. *Les services en langue française dans les bibliothèques publiques de l'Ontario*. Toronto, Ministère des Affaires culturelles et des loisirs, 1980. 101 p.] *Documentation et bibliothèques*, 26(4), 221–224. <https://doi.org/10.7202/1054221ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1980

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

La liste des subdivisions n'est pas exhaustive; on ne donne généralement que celles qui sont applicables à plus d'un domaine important. Toutefois, il s'en trouve à l'occasion certaines applicables à un seul domaine ou à une vedette-modèle afin de les distinguer des subdivisions connexes ou semblables. La traduction anglaise apparaît toujours. Les subdivisions sont classées par ordre alphabétique en français. L'accès par l'anglais est toujours possible grâce à l'index anglais-français, à la fin du volume.

Un des grands mérites de cette publication est d'être plus qu'une traduction. Tout en restant fidèle à l'original anglais, elle en est une adaptation qui tient compte du contexte local et de l'esprit de la langue. De plus, les modifications signalées dans les *Cataloging Service Bulletin* (111-125) y sont incorporées, ce qui en fait une mise à jour de l'original, élément fort appréciable, quand on sait le nombre de changements apportés depuis 1976!

Citons à titre d'exemples se rapportant au contexte local, les subdivisions suivantes:

- Premiers ministres
- Politique culturelle
(tirées toutes deux du *Canadian Subject Headings*, 2e éd., 1978)

ainsi que:

- Manuels pour non francophones
- Manuels pour non anglophones.

Voyons quelques exemples ayant trait à l'esprit de la langue. La subdivision "Biography" a deux versions françaises: "Biographie" lorsqu'elle se rattache au nom d'un écrivain et "Biographies" aux noms des pays, des régions, des villes, des catégories de personnes, etc. Par contre, un seul terme français, "Administration", rend trois subdivisions anglaises: "Administration", "Executive departments" et "Politics and Government" (lorsque celle-ci est rattachée aux noms des villes).

Les changements tirés du *Cataloging Service Bulletin* sont très nombreux. Mentionnons l'emploi généralisé de la mention "indirecte" après les vedettes qui peuvent être subdivisées géographiquement. D'autres changements concernent les bio-

graphies, soit les politiques d'application de cette subdivision dans le cas de biographies individuelles (bulletin 119) et de biographies de femmes (bulletin 124) ainsi que la nouvelle subdivision "Correspondance". Mentionnons aussi la subdivision "Relations raciales" (Race relations) qui a remplacé "Question raciale" (Race question) (bulletin 123) et les applications de "Discours, essais, conférences" pour les *Festschriften* (bulletin 124).

Les notes signalent également d'autres outils de référence fort utiles, entre autres pour les subdivisions chronologiques particulières aux noms des pays l'ouvrage de Marguerite V. Quattlebaum, *Library of Congress Period Subdivisions under Names of Places* (2nd ed., Washington, Library of Congress, 1975). On y fait aussi allusion aux *Règles de catalogage anglo-américaines* ainsi qu'aux décisions du Groupe de travail sur les noms géographiques contenues dans leur *Rapport final* publié à Montréal en 1978.

Il est bon de signaler que cet ouvrage est le fruit d'une étroite collaboration entre des professionnels de deux domaines: les traducteurs et les bibliothécaires. Antonin Dandonneau comme traducteur formait équipe avec Nicole Larochelle et Jean-Pierre Côté de la Bibliothèque nationale du Québec et Robert Crispo, Yvon Monfette et Michel Dagenais de l'Université Laval. On souhaiterait que tous les outils de travail mis à notre disposition dans notre langue fassent l'objet d'autant de soins. C'est un texte qui allie clarté et précision à une connaissance approfondie de la matière.

Monique Arnoldi

Centrale des bibliothèques
Montréal

Desjardins, Louis et Gagné, Evelyn. Les services en langue française dans les bibliothèques publiques de l'Ontario. Toronto, Ministère des Affaires culturelles et des loisirs, 1980. 101 p.

Ce document est le résultat d'une enquête commandée, à l'été 1979, par le ministère des Affaires culturelles et des

loisirs et dont l'initiative revient au Conseil provincial des bibliothèques de l'Ontario. Le mandat confié aux deux chercheurs se lisait comme suit:

“Définir l'état actuel des services en langue française dans les bibliothèques publiques de la province de l'Ontario et identifier les problèmes s'il en existe”.

Le présent mémoire constitue l'aboutissement des démarches tentées à diverses reprises depuis 1972 par des représentants de la communauté francophone ontarienne en vue de faire inventorier la qualité des services de bibliothèque publique offerts à leur collectivité.

Le texte proprement dit est très concis, puisqu'il ne compte que 43 pages réparties en 6 chapitres. Le reste des documents comporte 11 annexes indiquant les données de base, les sources d'inspiration, les questionnaires, etc. ayant servi à l'accomplissement du mandat.

Contexte

Le premier chapitre trace un bref historique des efforts accomplis entre 1972 et 1979 par différentes instances afin d'obtenir qu'une étude soit effectuée sur les services de bibliothèque publique accessibles à la population francophone de l'Ontario.

Le deuxième et principal chapitre, intitulé “Une vue d'ensemble”, s'efforce de dégager les causes fondamentales de la situation précaire des services de bibliothèque publique en langue française. On y déplore les déficiences suivantes:

- 1) Ni la loi sur les bibliothèques publiques (Public Libraries Act), ni les normes en vigueur (Public Library Standards) ne contiennent des garanties explicites concernant la nécessité d'offrir des services adéquats, dans leur langue, aux citoyens francophones.
- 2) La structure administrative du système ontarien des bibliothèques publiques est confuse, malade, inefficace et ne fait aucune place à des représentants du milieu francophone.
- 3) L'image de la bibliothèque publique, telle que transmise par les responsables, est stéréotypée, poussiéreuse et anémique.
- 4) Les citoyens sont extrêmement mal informés sur les services et les bénéfices à retirer de la bibliothèque publique.
- 5) Les services de bibliothèque publique en langue française varient considérablement en quantité et en qualité à travers les différentes régions du territoire ontarien.

Problèmes

Les quatre autres chapitres s'efforcent de mettre en évidence les faiblesses des services de bibliothèque publique offerts aux francophones en analysant les aspects suivants: l'imprimé, l'audiovisuel et l'animation, le personnel, le financement.

Les situations suivantes font l'objet des dénonciations les plus accentuées de la part des enquêteurs:

- 1) La population francophone est généralement très défavorisée quant au nombre de livres à sa disposition par rapport à la quantité dont jouit la population anglophone. Le livre français n'étant pas suffisamment renouvelé, il enregistre une diminution constante en termes de prêts.
- 2) La documentation audiovisuelle dans les bibliothèques publiques est pratiquement inexistante. De plus, l'animation culturelle et l'information aux usagers y brillent par leur absence.
- 3) Les services de bibliothèque publique en langue française souffrent d'un manque tragique de bibliothécaires et de bibliotechniciens qualifiés qui, en plus d'être francophones, devraient posséder des qualités d'animateurs, de créateurs, d'inventeurs, d'innovateurs, etc.
- 4) Le financement des services en langue française est ambigu et ne

permet pas de déterminer leur coût réel. De plus, il semble évident que de façon générale les responsables des bibliothèques publiques ne tiennent pas compte de la réalité francophone, ce qui fait dire aux enquêteurs que la pauvreté des services en français n'est pas due au manque d'argent mais à l'attitude dont font preuve ceux qui oeuvrent dans ce secteur.

directement du coordonnateur francophone provincial.

- 6) Représentation francophone au sein de tous les conseils de bibliothèque proportionnelle à la population francophone qui relève de la juridiction en question.

Solutions

Pour résoudre les problèmes mis en lumière par leur enquête, les auteurs proposent un ensemble de 22 recommandations s'adressant aux divers intervenants du secteur ontarien des bibliothèques publiques. Les principales mesures envisagées, c'est-à-dire celles qui affectent l'ensemble des bibliothèques, sont les suivantes:

- 1) Amendement de la loi sur les bibliothèques publiques de façon à assurer des garanties légales aux francophones au niveau des structures et de l'infrastructure des services en langue française.
- 2) Définition, dans le cadre des normes canadiennes, du rapport à établir entre les services en langue française et la population francophone.
- 3) Nomination d'un coordonnateur francophone ayant la tâche de coordonner au niveau provincial tous les services en langue française dans les bibliothèques publiques de chaque système régional. Cette recommandation est celle que les enquêteurs considèrent comme la plus importante.
- 4) Nomination de membres francophones au Conseil provincial des bibliothèques dans une proportion qui tienne compte de la population francophone de chaque région.
- 5) Nomination, dans chacune des 14 régions de bibliothèque, d'un officier de liaison francophone relevant

Impressions

La cueillette d'informations réalisée auprès du personnel de langue française des bibliothèques publiques ainsi qu'auprès des usagers a permis aux chercheurs de démontrer que les services fournis à la minorité francophone sont nettement inadéquats. La description de cette situation de fait est claire et bien exposée; elle serait toutefois plus convaincante si elle était appuyée par des statistiques plus complètes.

Par contre, les enquêteurs, lorsqu'ils s'efforcent de déterminer les raisons de cette triste situation et de recommander les solutions appropriées, s'attaquent à des moulins à vent en jetant partiellement le blâme sur la loi des bibliothèques publiques et sur les normes canadiennes applicables à ces bibliothèques. En outre, les auteurs font preuve d'une certaine méconnaissance de l'organisation administrative du réseau ontarien des bibliothèques publiques lorsqu'ils recommandent la nomination d'un coordonnateur francophone qui aurait "une voix d'autorité à l'intérieur de la structure des bibliothèques publiques" (p. 15). Un tel fonctionnaire, à l'instar de ses collègues anglophones, ne pourrait exercer aucun pouvoir réel sur les bibliothèques publiques locales.

Avec ce rapport, les Franco-Ontariens disposent-ils enfin de l'instrument qui leur permettra de bénéficier à court terme de services de bibliothèque publique de qualité? Certainement pas et il n'y a rien là d'étonnant. La présente enquête a tout au moins le mérite d'identifier les faiblesses à corriger et de fournir des éléments valables de solution. Quant au reste, c'est à la collectivité francophone elle-même qu'il appartient de prendre conscience de son pouvoir et de faire valoir ses droits à des services

de bibliothèque publique conformes à ses besoins et à ses aspirations.

Jean-Guy Desroches

Service des bibliothèques publiques
Ministère des Affaires culturelles
Québec

African Books in Print. Livres africains disponibles. Hans M. Zell, ed. Londres, Meckler Books, 1978. 2 vol.

Il existe des répertoires nationaux ou couvrant plus d'un pays à l'intention des professionnels du livre qui recensent les titres disponibles chez les éditeurs ou en vente dans les librairies. On pourrait citer le *Books in Print* aux États-Unis, le *British Books in Print* en Grande-Bretagne, le *Répertoire des livres disponibles* pour la France et les pays francophones, le *Catalogue de l'édition au Canada français* publié au Québec par le Conseil supérieur du livre et le *Canadian Books in Print*.

Tous ces répertoires poursuivent un même objectif: mettre à la disposition de ceux qui en ont besoin des informations bibliographiques à jour concernant les titres de livres actuellement disponibles sur le marché.

En Afrique noire, il n'existait jusqu'à maintenant aucune publication du genre capable de répondre à un tel besoin. Les catalogues des éditeurs, aussi bien en Afrique que dans les pays industrialisés, ne sont pas toujours publiés avec toute la rigueur désirée. C'est ce manque que vise à combler *Livres africains disponibles*, rédigé par Hans M. Zell.

La deuxième édition de ce répertoire se présente en deux volumes. Le premier volume est un index des auteurs mais contient en plus un exposé de 28 pages sur l'édition dans les pays de l'Afrique noire. Sans prétendre être un historique de l'édition africaine, l'essai "Les progrès de l'édition en Afrique noire 1973-1977" fournit au lecteur des informations fort utiles sur quelques aspects de la situation de l'édition dans les pays africains.

Le volume 1 comprend en outre la liste des éditeurs africains ainsi qu'une liste des éditeurs qui figuraient dans la première édition mais qui ont été éliminés.

Le volume 2 comprend l'index des matières établi d'après la liste des vedettes-matière Sears, ainsi que l'index des titres. Alors que la première édition (1975) du répertoire ne comptait que près de 6 000 titres, la présente édition de 1978 en compte le double, soit plus de 12 000 en tout. *Livres africains disponibles* ne recense que les livres, brochures, rapports et collections publiés sur le sol africain, peu importe si l'auteur est Africain ou non. Les titres publiés en dehors de l'Afrique par les Africains ou qui portent sur l'Afrique ne sont pas retenus. Les journaux ainsi que les périodiques africains sont exclus puisqu'ils sont déjà contenus dans une autre publication de l'éditeur Hans M. Zell: *Répertoire du livre et de la presse en Afrique*, 1977.

À l'exception de quelques organismes nationaux qui font la distribution de leurs publications sans utiliser les imprimeries nationales, il est à noter que *Livres africains disponibles* exclut les publications gouvernementales. S'il était jusqu'à présent difficile de s'informer en Afrique ou à l'étranger sur la production de livres des éditeurs commerciaux, il est encore beaucoup plus compliqué de savoir ce qui se passe dans l'édition gouvernementale des pays d'Afrique. C'est pourquoi cette omission des documents officiels africains peut être considérée comme regrettable.

Le répertoire contient néanmoins en appendice la liste des maisons d'édition gouvernementales en Afrique.

Il est impossible de garantir l'exactitude de toutes les notices contenues dans *Livres africains disponibles*, étant donné que la publication du répertoire s'est faite grâce à la collaboration des éditeurs africains. Dans ces conditions, comme on peut s'y attendre, quelques éditeurs n'ont pas apporté un concours entier. Par exemple, la première maison d'édition de langue française en Afrique et l'un des éditeurs africains les plus importants, les Éditions CLE du Cameroun, n'ont pas fourni les informations demandées.